

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN  
Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84  
Télécopie : 01 41 60 71 39

Réf :  
PJ :

Date : 11 juin 2012

Objet : préparation de la CT du 20.06.2012

## Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 11 juin 2012 Lieu : DT 93 ARS

**Présents :** Membres du bureau :  
M. LAPORTE, Président CT  
Dr. FELLOUS, vice-président  
Dr. GOMBEAUD, URPS  
M. BOUIS, représentant usagers  
Mme SOULIÉ, représentante usagers  
Mme DERMER, Représentante établissements de santé

DT ARS : M. BOUHAFS, Dr. GINOT, Mme DURAND

Mr LAPORTE fait un bref condensé de la réunion des conseils généraux qui s'est déroulée dans le Val-de-Marne :

- les départements se félicitent des relations avec la DT et l'ARS,
- problématique concernant les CLS. Comment prendre un avis pour ou contre ?
- articuler les problématiques de santé.

Propositions faites :

- consacrer une page aux conférences de territoire pour l'échange de documents,
- accorder des délais supplémentaires pour le PRS.

Dr FELLOUS propose :

- de mettre en forme la critique du groupe de travail relatif à la démocratie sanitaire avant la réunion des présidents de conférence de territoire du mercredi 13 juin,
- revoir l'articulation entre les différentes structures ainsi que la coordination à mettre en place entre les différents acteurs.

## **1 – Retour sur le groupe de travail « démocratie sanitaire »**

Dr GOMBEAUD site 4 points :

- 1 - la modification du calendrier,
- 2 - l'opposabilité de l'avis de la CT
- 3 - la problématique du bénévolat des libéraux, des personnalités qualifiées non salariées et des représentants des usagers.
- 4 - la confrontation avec les différents acteurs.

- Mme DERMER propose, que la CT appui uniquement sur les thèmes proposés, sans pour autant représenter tout le travail.

- Dr GOMBEAUD demande à rajouter les associatifs pour le point 3, et les CLS pour le point 4

- Mr BOUBAÏS précise que rendre l'avis opposable de la CT à la CRSA ou aux régions n'est pas réglementaire.

- Mr BOUIS, quid des réponses apportées aux avis que l'ARS a reçues ?

Propositions faites :

- envoyer avant le 13 juin aux autres départements, la contribution du bureau de la Seine-Saint-Denis, qui sera présentée à la CT du 20 juin.

- rappeler à Mr CORROY membre de la CRSA et, nouveau membre du bureau, qu'il est le relais pour la CT93.

## **2 – SROS hospitalier**

Le 20 juin 2012, il ne sera fait qu'une ébauche du SROS hospitalier.

Mme Annaïg DURAND précise que suite à des problèmes de calendrier, une proposition des grandes orientations du schéma sera faite le 27 juin, puis des réflexions plus approfondies sur tous les sujets seront évoquées tout au long du SROS, sur une période de 5 ans.

Mme DERMER s'inquiète car il y a une urgence vitale dans certains domaines, notamment la maternité de la Roseraie à Aubervilliers qui est en train de disparaître.

Au cours de la CT du 20 juin, il sera fait une présentation des sujets retenus au niveau du département et de la région.

## **3 – CLS exposés le 20 juin :**

- St Ouen
- Villepinte
- Dugny

Dr GINOT donne une présentation succincte des CLS de St Ouen et Villepinte en précisant qu'il n'y a pas de fiche action pour ces 2 CLS.

Concernant le CLS de Dugny, il ne peut faire de présentation au bureau. Le conseil municipal a validé le contrat avant qu'il ne soit signé par le maire.

Il demande l'autorisation au bureau à ce qu'il soit présenté à la CT du 20 juin.

L'accord est validé par le bureau.

Le secrétariat de la conférence